



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Pénurie de compétences dans les métiers industriels

Question écrite n° 16705

Texte de la question

M. Benjamin Saint-Huile attire l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, chargé de l'industrie et de l'énergie, sur la pénurie de compétences dans les emplois industriels et la nécessité de relancer l'enseignement technologique. Le Gouvernement a annoncé un objectif d'une politique ambitieuse de réindustrialisation, participant à la souveraineté économique du pays. La main-d'œuvre nécessaire pour réaliser cette politique n'est cependant pas suffisante à l'heure actuelle. 60 000 emplois industriels sont aujourd'hui vacants, chiffre multiplié par trois entre 2017 et 2022 et les industriels sont d'ores et déjà préoccupés quant à leur capacité de pourvoir tous les postes offerts. Ce problème représente un frein non négligeable pour le renouveau productif. Est en cause, entre autres, l'appareil de formation, dans lequel les métiers industriels sont évités au profit du titre d'ingénieur. Il apparaît également nécessaire de former des techniciens et cadres techniques, qui représentent les piliers du dispositif industriel : or aujourd'hui le pays n'en forme pas assez, alors même que le besoin de techniciens qualifiés est patent. La réindustrialisation et la transition énergétique de la France risquent donc d'être fragilisés par ces carences. Cette dernière s'illustre dès le lycée, où seulement un quart des bacheliers technologiques sont orientés par la production et seule la moitié d'entre eux se dirige vers un IUT. La clé repose dans l'enseignement technologique et si la création du BUT est une bonne chose, la place de la technologie reste insatisfaisante. L'orientation dans l'enseignement secondaire est défailante, les jeunes ne sont pas assez orientés vers les filières technologiques et il existe un réel manque d'information sur l'importance stratégique de ces métiers. Alors que l'enseignement professionnel a été, à raison, profondément réformé, l'enseignement technologique mérite une attention toute aussi appuyée. C'est pourquoi il souhaite l'interroger sur les mesures qui sont envisagées sur cette question et l'invite à organiser une grande consultation permettant de mobiliser tous les acteurs des métiers industriels.

Données clés

Auteur : [M. Benjamin Saint-Huile](#)

Circonscription : Nord (3^e circonscription) - Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16705

Rubrique : Enseignement technique et professionnel

Ministère interrogé : [Industrie et énergie](#)

Ministère attributaire : [Éducation et jeunesse](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 avril 2024](#), page 2530

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)